



N° 65-506-XIF au catalogue

Profil des exportateurs canadiens

1993-2000



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Section du marketing et des services à la clientèle, Division du commerce international, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-0117).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 65-506-XIF au catalogue est publié occasionnellement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada et est offert au prix de 25 \$ CA. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca, sous la rubrique Produits et services.

Ce produit est aussi disponible en version imprimée par l'entremise du service d'Impression sur demande, au prix de 50 \$ CA. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire
États-Unis	6 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **order@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada
Division du commerce international

Profil des exportateurs canadiens

1993-2000

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2002

N° 65-506-XIF au catalogue
ISBN 0-660-96684-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 65-506-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

REMERCIEMENTS

Statistique Canada aimerait souligner la contribution et l'appui d'Équipe Canada inc. et du Groupe de la recherche et du développement des politiques. Sans leur concours, il aurait été impossible de recueillir la présente source de données sur le milieu canadien de l'exportation.

Les renseignements sur les exportateurs présentés et analysés dans la présente publication sont tirés du Registre des exportateurs de la Division du commerce international, qui est dirigé par le directeur David Dodds. Les statistiques de 2000 ont été préparées sous la direction du gestionnaire de projet, Bernard Lupien. Les personnes suivantes ont contribué au couplage des données ainsi qu'aux méthodes :

Gilles Tremblay
Lyne Guertin
Amandu Yu
Robert Crocker
Garry Hoy

Les personnes suivantes ont participé à l'analyse et à la rédaction :

Philip Armstrong
Jafar Khondaker
Lyne Guertin

Nous aimerions remercier la Division de la diffusion et la Division des communications de leur aide à la production et à la diffusion de la publication.

Prière d'adresser les demandes de renseignements sur la publication, les données sur le commerce d'exportation ou l'accessibilité des données supplémentaires et les services d'analyse à la Section du marketing et des services à la clientèle de la DCI, au : 1-800-294-5583, par télécopieur au : 613-951-0117 ou par courrier électronique à : trade@statcan.ca.

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	6
INTRODUCTION	7
SECTION 1 : CONCEPTS ET DÉFINITIONS DES DONNÉES	8
Unités statistiques de mesure	8
Couverture du Registre des exportateurs	9
Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs	10
SECTION 2 : ANALYSE	14
Aperçu analytique	14
Modèles d'exportation	15
Nouveaux exportateurs	16
Entreprises	18
SECTION 3 : MÉTHODES ET QUALITÉ DES DONNÉES	20
Processus de couplage des données	20
Estimation de la portion non couplée	24
Sources d'erreurs possibles	26
SECTION 4 : TABLEAUX STATISTIQUES	28
ANNEXES : NOTES AUX UTILISATEURS	34
GLOSSAIRE	36

FAITS SAILLANTS

En 2000 :

- 38 864 établissements ont déclaré des exportations nationales dans le Registre des exportateurs;
- la valeur des exportations nationales de ces établissements était de 378 milliards de dollars, soit une augmentation de 16 % par rapport à 1999 et plus du double du montant de 1993.
- 4 % des établissements exportateurs dans le Registre des exportateurs représentaient plus de 84 % de la valeur globale des exportations;
- 70 % des établissements exportateurs ont déclaré des exportations de moins de 1 million de dollars, et ces établissements représentaient seulement 1,5 % de la valeur totale des exportations;
- seulement 6 % des établissements exportateurs comptaient plus de 200 employés, mais avaient réalisé plus de la moitié des exportations cette année-là;

- plus de 90 % des nouveaux exportateurs ont déclaré des exportations de moins de 1 million de dollars.

De 1993 à 2000 :

- plus de 95 % des établissements qui avaient déclaré des exportations en 1993 avaient poursuivi leur exportation de 1993 à 2000;
- près de 90 % des établissements exportateurs dont la valeur des exportations s'élevait à 25 millions de dollars ou plus en 1993 avaient poursuivi leurs activités tous les ans jusqu'en 2000;
- de 1993 à 2000, près de 90 % des établissements exportateurs étaient situés au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

INTRODUCTION

La présente publication contient des statistiques sur les établissements exportateurs, tirées du Registre des exportateurs pour les années 1993 à 2000. Il s'agit d'une mise à jour du Profil des exportateurs canadiens initial, publié pour les années 1993 à 1997¹, et de son successeur qui contient les données pour les années 1993 à 1999². Comme auparavant, la présente publication fournit des renseignements sur le nombre d'exportateurs ainsi que sur la valeur des exportations nationales, selon la classe d'activité, la taille et la province de résidence de l'exportateur et la destination des exportations. De plus, la publication présente maintenant des statistiques sur l'emploi dans les établissements exportateurs pour l'année 2000.

Comme dans les diffusions précédentes, l'établissement est ici l'unité de mesure statistique utilisée. Par conséquent, dans l'ensemble de la publication, le terme « exportateur » se rapporte aux établissements statistiques exportateurs. Pour être inclus dans le Registre des exportateurs, un établissement doit avoir exporté des marchandises évaluées à 30 000 \$ ou plus dans au moins une des années 1993 à 2000. Un établissement qui n'exporte pas pendant une année donnée n'est pas inclus au Registre pour l'année en question. De même, un établissement exportateur dont la valeur des exportations pour une année **quelconque** de 1993 à 2000 est inférieure à 30 000 \$ ne sera pas inclus dans le Registre, même si cet établissement peut avoir exporté³.

La présente publication se divise en quatre sections, chacune comportant des sous-sections.

La section 1, intitulée « Concepts et définitions des données », donne une vue d'ensemble des principes de base du Registre des exportateurs.

La section 2, intitulée « Analyse », présente un aperçu ainsi que des analyses détaillées des nouveaux exportateurs.

La section 3, intitulée « Méthodes et qualité des données », décrit les méthodes utilisées pour obtenir les estimations ainsi que leurs limites.

La section 4, intitulée « Tableaux statistiques », contient des données des tableaux statistiques pour les années 1993 à 2000.

¹ *Statistique Canada no 65-506-XIF au catalogue, août 2000.*

² *Ibid., juillet 2001.*

³ *Par exemple, si l'établissement A exporte des marchandises évaluées à 31 000 \$ en 1993, puis exporte des marchandises évaluées à 29 000 \$ chaque année de 1994 à 2000, il est inclus au Registre pour toutes les années de 1993 à 2000. Si l'établissement B exporte des marchandises évaluées à 31 000 \$ en 1993, puis cesse d'exporter, il est inclus au Registre uniquement pour l'année 1993. Si l'établissement C exporte des marchandises évaluées à 29 000 \$ chaque année de 1993 à 2000, il n'est pas inclus au Registre des exportateurs.*

SECTION 1 : CONCEPTS ET DÉFINITIONS DES DONNÉES

Unités statistiques de mesure

Le Registre des entreprises de Statistique Canada est un répertoire central d'information sur les entreprises qui ont des activités au Canada. Il sert de cadre principal pour la plupart des programmes de statistiques économiques de Statistique Canada, y compris le Registre des exportateurs. Le Registre des entreprises fournit des données cohérentes et normalisées sur les activités aux niveaux de l'établissement et de l'entreprise, pour chaque année examinée.

Le modèle normalisé de classification des entreprises mis au point par Statistique Canada se compose d'une hiérarchie à quatre niveaux pour les entités statistiques, soit :

- l'entreprise — l'échelon supérieur de la hiérarchie, qui est associé à un ensemble complet d'états financiers (consolidés);
- la compagnie — le niveau auquel on peut mesurer le bénéfice d'exploitation;
- l'établissement — le niveau auquel les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (principaux intrants, recettes, salaires, etc.);
- l'emplacement — le dernier échelon de la hiérarchie, qui est défini uniquement en fonction du nombre d'employés.

Comme dans le cas des premières diffusions du présent rapport, l'unité statistique utilisée dans le Registre des exportateurs est l'établissement statistique,

qui représente une unité de production, par exemple une usine, une installation de production ou un siège social. Une entreprise statistique correspond à la somme des établissements statistiques qu'elle contrôle.

La classe d'activité de l'exportateur peut parfois être différente de celle de l'entreprise. Même si dans la présente publication les exportations sont attribuées à la classe d'activité de l'établissement exportateur, des données sur les 50 plus grandes entreprises exportatrices y figurent également.

Dans les diffusions précédentes de la présente publication, l'utilisation de l'établissement comme unité statistique permettait d'avoir recours à la Classification type des industries pour les établissements (CTI-E). La présente diffusion est conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le SCIAN est un système de classification des industries qui a été mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il offre des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui vise à faciliter l'analyse des trois économies.

Le Registre des exportateurs renferme des séries chronologiques de statistiques sur les entreprises et les établissements exportateurs. Le recours au Registre des entreprises dans le but de coupler les entités statistiques au fil des ans représente une tâche complexe étant donné la fréquence des réorganisations internes, des fusions ou des acquisitions qui peuvent souvent avoir une

incidence seulement sur la structure de l'entreprise et ne pas modifier la structure de l'établissement. Un nouveau numéro d'identification d'entreprise n'est pas toujours créé lors de la modification de la structure d'une entreprise. Par conséquent, la structure la plus récente est répartie dans le temps, de 1993 à 2000, aux fins des mises à jour du Registre des exportateurs.

À titre d'exemple, examinons deux entreprises hypothétiques : ABC et YYZ. L'entreprise YYZ a commencé à exporter en 1993 et l'entreprise ABC en a fait l'acquisition en 1998. Lors de l'acquisition, l'entreprise ABC a transféré son numéro d'identification d'entreprise à l'entreprise YYZ. Les responsables du Registre des exportateurs examinent l'année de données la plus récente figurant dans le Registre des entreprises et reportent ces données au Registre des exportateurs, au début de la série chronologique à l'étude. En 2000, l'entreprise YYZ ne figure plus dans le Registre des entreprises; ce dernier ne comprend que l'entreprise ABC. Supposons que l'entreprise ABC a aussi commencé à exporter en 1993. Pour l'ensemble de la série chronologique, l'entreprise ABC remplacera l'entreprise YYZ. Techniquement, ces deux entreprises ont existé en même temps pendant une certaine période (1993 à 1997); toutefois, du fait que les données du Registre des exportateurs ont été rafraîchies en 2000, une seule entreprise (ABC) est maintenant inscrite pour les années 1993 à 2000.

Il convient de prendre note qu'une telle situation ne se produit qu'au niveau de l'entreprise. Habituellement, le numéro d'identification de l'établissement ne change pas lors d'une fusion ou d'une acquisition. C'est là l'une des raisons qui ont motivé le choix de l'établissement comme unité pour mesurer les exportateurs.

Une autre raison du choix de l'établissement comme principale unité statistique de mesure est qu'il permet les estimations au niveau provincial/territorial. Il arrive souvent qu'une entreprise exploite plusieurs établissements. Ces établissements peuvent se trouver dans plus d'une province ou d'un territoire. Puisque chaque établissement est exploité uniquement dans une province ou un territoire, il est plus logique d'utiliser l'établissement pour fonder les estimations provinciales/territoriales.

Couverture du Registre des exportateurs

Les transactions commerciales de marchandises pour une année donnée comprennent les exportations de marchandises fabriquées au pays ainsi que les réexportations⁴. Le Registre des exportateurs comprend uniquement la valeur des exportations de marchandises fabriquées au pays et englobe plus de 95 % de ces exportations nationales. Les autres marchandises non visées se répartissent comme suit :

- *Très petits exportateurs* : Les établissements dont la valeur des exportations est inférieure à 30 000 \$ par année, pour toutes les années de 1993 à 2000, sont exclus du Registre des exportateurs. Il peut être difficile de nommer, repérer et classer les très petits exportateurs au moyen de la base de sondage

⁴ Les réexportations correspondent aux marchandises importées au Canada et exportées vers un autre pays sans être transformées, y compris les marchandises étrangères qui sont dédouanées en vue de leur exportation. Cette définition ne s'applique pas aux marchandises provenant des États-Unis, qui retournent aux États-Unis en passant par le Canada sans être transformées. Ces dernières sont codées SH 9904.00.

des entreprises du fait qu'ils ne sont pas des exportateurs réguliers ou encore en raison de la faible qualité des documents de base. Bon nombre de ces exportateurs sont des entreprises non constituées en société, des personnes ou des institutions dont les profils d'exportation sont irréguliers et difficiles à surveiller. Par conséquent, les exportateurs dont la valeur annuelle des exportations a été inférieure à 30 000 \$ toutes les années de 1993 à 2000 ne sont pas inclus dans le Registre des exportateurs.

- *Transactions commerciales spéciales* : Les exportations de marchandises comprennent les produits qui traversent la frontière. Les exportateurs englobent les grandes multinationales de même que les personnes qui envoient des effets personnels dans un autre pays. La raison d'être du Registre des exportateurs est de déterminer quels établissements canadiens mènent des activités d'exportation. Il est donc important de retirer toute donnée qui n'est pas liée d'une façon ou d'une autre aux activités des entreprises. Un moyen de le faire est d'éliminer tous les produits qui, selon toute probabilité, sont exportés par des personnes à des fins d'utilisation personnelles et non commerciales. Ces produits sont essentiellement décrits dans le chapitre 99 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, appliqué par la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada.
- *Transactions confidentielles* : Les transactions confidentielles visées au chapitre 99 ne sont pas comprises dans le Registre des exportateurs.

À des fins de comparaison, le tableau 4.4 comprend les valeurs totales du Registre des exportateurs ainsi que les valeurs totales des exportations nationales publiées par la DCI. Le tableau 1.1 fait état des marchandises qui ne sont pas couvertes par le Registre.

Tableau 1.1
Marchandises exclues du Registre des exportateurs

Code SH	Description
9901.00.00	Exportations non classifiables
9902.00.00	Produits d'épicerie
9903.00.00	Exportations-Boutiques hors taxe
9904.00.00	Marchandises d'origine américaine retournant aux États-Unis sans avoir été transformées

Source : Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises.

Commerce non déclaré

Les exportations canadiennes vers des destinations autres que les États-Unis dont la valeur est inférieure à 2 000 \$ n'ont pas à être déclarées à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Par conséquent, les données sur ces importations ne figurent pas dans les statistiques de Statistique Canada sur les exportations, et ne sont donc pas comprises dans le Registraire des exportateurs.

Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs

Le Registre des exportateurs diffuse actuellement des données sur le nombre d'exportateurs et sur la valeur des exportations de marchandises, selon le groupe d'activités, la taille de l'exportateur, sa province de résidence et la destination des exportations. Dans la présente diffusion du Registre, les exportateurs sont également groupés selon la taille de l'emploi (pour 2000 seulement). Les tableaux de la section 4

tiennent compte de chacune des dimensions séparément. Des tableaux multidimensionnels comportant des données agrégées sont également disponibles. Malgré l'agrégation, ce ne sont pas toutes les données ainsi présentées qui peuvent être diffusées et ce, pour des raisons de confidentialité. Un contexte descriptif de ces dimensions suit ci-après.

Classification des industries

À compter de la présente diffusion, le Registre des exportateurs classe les exportateurs en conformité avec le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Ainsi qu'il a déjà été indiqué, les diffusions précédentes du Registre des exportateurs opéraient la classification selon la Classification type des industries pour les établissements (CTI-E) qui est fondée sur les produits et se rapporte au producteur, et non à l'exportateur. Le SCIAN est un système complet qui englobe toutes les activités économiques.

En guise d'illustration, supposons, par exemple, une entreprise ABC qui comprend deux établissements distincts (situés dans des provinces différentes). Un des établissements (une usine) ne produit que des biens, tandis que l'autre se limite à leur distribution. Si l'établissement de distribution assure toujours l'exportation au nom de l'entreprise ABC, c'est lui qui figurera dans le Registre des exportations et ces dernières seront attribuées au code du SCIAN correspondant au commerce de gros. Cet état des choses explique pourquoi le commerce de gros représente une part tellement importante des exportations (11 % de la valeur totale des exportations et 22 % du nombre total d'établissements en 2000).

La situation est semblable en ce qui concerne les services aux entreprises. Une des raisons pour lesquelles ils ont

représenté 2,5 % de la valeur totale des exportations et presque 7 % du nombre total d'établissements exportateurs en 2000 vient de ce que des sièges sociaux sont indiqués comme étant des exportateurs attirés. Si un siège social déclare des exportations nationales, c'est le code du SCIAN pour ce siège social (un code d'entreprise de services) qui est alors attribué.

Le Registre des exportations porte sur le commerce de marchandises fabriquées au pays et non sur le commerce de services. Toutefois, si un établissement de services (p. ex., un expert-conseil) a exporté des marchandises (p. ex., du mobilier de bureau), il figurera dans le Registre des exportateurs (tout comme la valeur des marchandises exportées) et, pourtant, le code du SCIAN alors attribué sera un code de services aux entreprises.

Taille de l'exportateur

La taille de l'exportateur est une variable clé pour l'analyse de la communauté des exportateurs, étant donné la proportion élevée d'exportations attribuable à une faible proportion d'exportateurs. On attribue une catégorie de taille à chaque établissement exportateur en fonction de la valeur de ses exportations nationales (et de son emploi en 2000 uniquement). Du fait que la variable « taille de l'exportateur » correspond uniquement à la valeur des exportations de l'établissement, il est possible qu'un grand producteur en termes de l'emploi qu'il représente soit classé comme un petit exportateur en termes de la valeur de ses exportations.

Taille de l'emploi

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur de leurs exportations sont également groupés selon le nombre d'employés pour 2000 uniquement.

Province de résidence

L'expression « province de résidence » correspond à la province où l'établissement exportateur est établi. La « province d'origine » correspond à la province où les marchandises sont produites, extraites, transformées ou fabriquées.

La Division du commerce international de Statistique Canada fait état des statistiques sur le commerce de marchandises selon la province d'origine. Les données du Registre des exportateurs sont par ailleurs déclarées selon la province de résidence de l'exportateur. En déterminant l'identité de l'exportateur, il nous est possible de classer les marchandises selon la résidence de l'exportateur, plutôt que selon l'origine du fabricant ou du producteur. Cette distinction est importante puisque la fabrication de la marchandise est souvent une activité différente de l'exportation. Supposons, par exemple, le cas d'un produit fabriqué en Ontario et exporté depuis la Nouvelle-Écosse. L'Ontario serait la province d'origine consignée sur le document de douane, même si l'exportateur est en fait établi en Nouvelle-Écosse. Les données sur la province de résidence de l'exportateur sont obtenues à partir des documents de l'ADRC. Souvent le même établissement exécutera les activités de production et celles d'exportation. Cependant, lorsque ces deux activités sont distinctes et exécutées à des emplacements situés dans des provinces différentes, la province d'origine et la province de résidence ne coïncident pas.

Le tableau 1.2 montre que le Québec, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique affichent des pourcentages plus élevés de la valeur totale des exportations selon la province de résidence que selon la province d'origine. La raison en est que l'activité d'exportation de marchandises dans

ces provinces a été légèrement plus grande que celle de production de marchandises. Un tel état des choses peut être attribuable au commerce de gros et aux activités des sièges sociaux. Le contraire est vrai dans le cas des autres provinces : elles ont affiché des valeurs de production légèrement supérieures à leurs valeurs d'exportation. Les territoires n'ont pas affiché d'écart significatifs entre ces deux dimensions.

Tableau 1.2
Comparaison de la valeur totale des exportations selon la province de résidence et la province d'origine, 2000

Province	Résidence	Origine
	% de la valeur totale	
Terre-Neuve et Labrador	0,6	1,0
Île-du-Prince-Édouard	0,1	0,2
Nouvelle-Écosse	1,2	1,3
Nouveau-Brunswick	1,9	1,9
Québec	19,1	18,5
Ontario	47,9	48,0
Manitoba	2,9	2,5
Saskatchewan	1,6	3,3
Alberta	15,5	14,4
Colombie-Britannique	9,0	8,7
Yukon/T.N.-O./Nunavut	0,2	0,2
Total	100	100

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs
Note : Les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont regroupées pour 2000

Destination

Les pays ou États (des États-Unis) figurant dans les documents de douane ont servi à répartir les exportations d'un établissement. Des destinations précises ont été groupées en cinq régions américaines et cinq groupes de pays⁵. Elles ont été ensuite regroupées davantage, ainsi qu'il suit : É.-U.; autres pays que les É.-U.; É.-U. seulement; autres pays que les É.-U. seulement; à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.; total de tous les pays.

⁵ Voir la liste complète des inclusions au tableau 4.8.

Il convient de prendre note qu'un établissement peut exporter vers différentes destinations et, donc, être compté plus d'une fois. Pour cette raison, dans les tableaux 4.3 et 4.4, les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des chiffres de population qui y figurent. Par exemple, pour calculer le nombre total d'exportateurs, on ne peut additionner le nombre d'exportateurs

qui exportent aux États-Unis et le nombre d'exportateurs qui exportent à d'autres pays que les É.-U. Toutefois, le nombre total d'exportateurs peut être calculé en additionnant le nombre d'exportateurs de trois catégories : É.-U. seulement, autres pays que les É.-U. seulement, à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.

SECTION 2 : ANALYSE

Aperçu analytique

Les données de l'année 2000 suivent les répartitions des années précédentes : un petit nombre de grands exportateurs ont représenté la plus grande part de la valeur des exportations, tandis qu'un grand nombre de petits exportateurs en ont représenté un pourcentage minime. En 2000, les établissements qui ont exporté plus de 25 millions de dollars de marchandises n'ont représenté que 4 % de tous les établissements exportateurs, mais ont exporté, en valeur, plus de 84 % des marchandises. À l'inverse, les établissements exportateurs dont la valeur annuelle des exportations était inférieure à 1 million de dollars ont représenté plus de 70 % de tous les établissements exportateurs, mais seulement 1,5 % de la valeur des marchandises exportées.

Dans l'ensemble, la croissance des exportations a été forte de 1993 à 2000. Les exportations totales ont plus que doublé. Le nombre total d'établissements exportateurs en 2000 a été de 38 864, en hausse par rapport à 30 181 en 1993, une augmentation de presque 30 %.

La majorité des exportations de marchandises canadiennes $\frac{3}{4}$ plus de 85 % en termes de leur valeur $\frac{3}{4}$ étaient destinées aux États-Unis. Plus de 70 % de tous les établissements exportateurs ont uniquement exporté aux États-Unis. Les exportations de ces derniers ont représenté 62 % des exportations totales aux États-Unis et 54 % des exportations totales de marchandises canadiennes. Seulement 11 % de tous les établissements exportateurs ne

comprenaient pas les États-Unis dans leurs destinations d'exportation.

De 1993 à 2000, la valeur des exportations a affiché une croissance dans tous les groupes d'activité, sauf un. La seule exception se rapporte à la classe Boissons et produits du tabac, où la valeur des exportations a légèrement reculé et le nombre d'établissements exportateurs correspondants, baissé de 3 %. Mises à part la classe des boissons et produits du tabac et celle des produits chimiques, le nombre d'établissements exportateurs a augmenté dans toutes les branches d'activité de 1993 à 2000.

Durant la même période, plusieurs groupes industriels ont connu des résultats exceptionnels sous l'angle de la croissance de la valeur de leurs exportations. Dans le secteur de la fabrication, les classes Produits informatiques et électroniques et Matériel, appareils et composants électriques ont toutes deux affiché des taux de croissance de plus de 400 % de 1993 à 2000. À l'extérieur du secteur de la fabrication, les Services publics, le Commerce de détail et le Transport et entreposage ont aussi affiché des résultats exceptionnellement favorables, avec une croissance de 433 %, 232 % et 231 % respectivement. Durant la même période, dans le secteur de la fabrication, les plus fortes augmentations du nombre d'exportateurs ont été celles affichées dans les classes Meubles et produits connexes (58 %), puis Produits en bois (30 %). Dans le cas des autres activités que celle de la fabrication, les classes Construction et Services aux entreprises ont affiché les

augmentations les plus marquées du nombre d'exportateurs (108 % et 72 % respectivement).

Par rapport aux autres branches d'activité, la proportion la plus importante de la valeur des exportations en 2000 est revenue à la classe du matériel de transport, soit 25 %. Cette classe a été suivie de celles du commerce de gros (11 %) et des produits informatiques et électroniques (7 %). Le commerce de gros (22 %) et les services aux entreprises (7 %) ont enregistré les plus fortes proportions du nombre total d'exportateurs en 2000.

Modèles d'exportation

Les établissements exportateurs dont la valeur des marchandises exportées est élevée sont plus susceptibles de continuer à exporter chaque année.

Chaque année depuis 1993, les établissements exportateurs dont la valeur des exportations était élevée ont conservé la plus forte proportion en pourcentage du nombre total d'établissements ayant exporté chaque année. Presque 90 % des exportateurs dont la valeur des exportations a été de 25 millions de dollars et plus en 1993 ont continué à exporter chaque année jusqu'en 2000. Les autres exportateurs ont exporté certaines années au cours de la période de 1993 à 2000.

Par contre, seulement 40 % des exportateurs dont la valeur des exportations était inférieure à 100 000 \$ en 1993 ont exporté chaque année de 1993 à 2000. Presque 5 % d'entre eux n'ont pas poursuivi leurs activités d'exportation après 1993. Les autres 55 % ont exporté certaines années pendant la période de 1994 à 2000.

Parmi toutes les tranches de taille, 57 % des exportateurs de 1993 ont poursuivi leurs activités d'exportation chaque année jusqu'en 2000. Seulement 3 % n'ont plus exporté après 1993. Les 40 % qui restent ont exporté certaines années au cours de la période de 1994 à 2000.

Les modèles d'exportation qui émergent relativement aux exportateurs dont la valeur des exportations a atteint au moins 25 millions de dollars en 1996 diffèrent légèrement, puisque plus de 94 % de ces derniers ont poursuivi leurs activités d'exportation chaque année jusqu'en 2000. Les autres 6 % ont exporté certaines années entre 1997 et 2000.

Les exportateurs dont la valeur des exportations était inférieure à 100 000 \$ en 1996 ont affiché les mêmes modèles d'exportation que leurs homologues de 1993. Seulement 40 % des exportateurs de 1996 dans cette tranche de taille ont exporté chaque année de 1996 à 2000. Une proportion de 5 % d'entre eux n'ont pas exporté après 1996, tandis que les autres 55 % ont continué d'exporter certaines années de 1997 à 2000.

La plupart des établissements ne recommencent pas à exporter après cinq ans d'inactivité.

Les données appuient l'hypothèse selon laquelle plus un établissement a cessé d'exporter depuis longtemps, moins il est susceptible de recommencer à le faire. Il est important de rappeler que le Registre des exportateurs tient uniquement compte des exportations d'un établissement. Il ne tient pas compte de la poursuite ou de l'arrêt des activités commerciales de l'établissement. Ainsi, il est possible qu'un établissement cesse ses activités d'exportation, même s'il continue d'exister.

Presque 80 % des établissements exportateurs qui ont cessé d'exporter en 1994 ont repris leurs activités d'exportation entre 1995 et 2000. Parmi les exportateurs ayant cessé leurs activités d'exportation pendant une période de cinq ans, de 1994 à 1998, seulement 5 % ont repris leurs activités d'exportation. Le même profil ressort à l'étude des établissements qui n'ont pas exporté en 1996. Plus de 40 % de ces derniers ont repris leurs activités d'exportation moins de deux ans plus tard, et plus de la moitié les avaient reprises en 2000.

Il ressort de ce qui précède qu'un nombre important d'entreprises cessent d'exporter, mais demeurent en exploitation. Il semble aussi que lorsqu'un établissement reprend son activité d'exportation, il a davantage tendance à le faire tôt que tard.

Tableau 2.1
Rapport entre la période d'inactivité de l'établissement et les exportations

Années d'inactivité	Pourcentage d'établissements qui ont repris les exportations l'année suivante
1994	43
1994 à 1995	21
1994 à 1996	8
1994 à 1997	3
1994 à 1998	2
1994 à 1999	1
1996	32
1996 à 1997	11
1996 à 1998	6
1996 à 1999	3

Seulement 20 % des établissements qui ont interrompu leurs exportations en 1994 n'ont pas repris leurs activités d'exportation de 1995 à 2000. La plus forte proportion de ces établissements (22 %) se rapportait à la classe Commerce de gros. (Les exportateurs qui se sont retirés du commerce de gros et

ont commencé à exporter dans une classe différente ne sont pas inclus dans ce pourcentage.) La plupart de leurs exportations étaient destinées aux États-Unis (83 %), le reste étant surtout destiné au Japon (4 %) et à l'Union européenne (3 %).

Après la classe Commerce de gros, la plus forte proportion d'exportateurs qui n'ont pas exporté par la suite oeuvraient dans les classes Agriculture, foresterie, pêche et chasse (12 %), Services aux entreprises (8 %) et Commerce de détail (6 %).

Le modèle provincial des établissements qui n'ont pas repris leurs activités d'exportation après 1994 correspond au modèle qui caractérise les nouveaux exportateurs durant la période de 1994 à 2000. La plupart des établissements qui n'ont pas exporté après 1994 étaient établis en Ontario (40 %), cette province étant suivie de la Colombie-Britannique et du Québec (17 % dans les deux cas) et de l'Alberta (10 %).

Nouveaux exportateurs⁶

De 1993 à 2000, les nouveaux exportateurs ont représenté en moyenne 9 % des établissements exportateurs en activité chaque année. Quelle que soit l'année étudiée, la valeur des exportations de la vaste majorité (92 % en 2000) des nouveaux exportateurs, la première année où ils exportent, est inférieure à 1 million de dollars. En 1995, les nouveaux exportateurs dont la valeur des exportations était inférieure à 100 000 \$ ont représenté plus de 70 % des nouveaux exportateurs. Cette proportion a baissé en 1999, puis a augmenté à 58 % en 2000. Les nouveaux exportateurs de la tranche de taille immédiatement supérieure (valeur des

⁶ L'expression nouveaux exportateurs s'entend des établissements exportateurs compris dans la partie couplée des données. Voir les détails sur les données couplées et non couplées à la section 3.

exportations de 100 000 \$ à 999 999 \$), ont représenté 30 % des nouveaux exportateurs en 1995. De 1996 à 1999, leur proportion a augmenté, passant à 43 %. En 2000, les nouveaux exportateurs de la même tranche de taille ont représenté 35 % de tous les nouveaux exportateurs. Les plus grands exportateurs (ceux dont la valeur des exportations était supérieure à 25 millions de dollars) ont représenté la plus faible proportion des nouveaux exportateurs chaque année de 1994.

Les nouveaux exportateurs ont représenté une valeur de plus de 1,6 milliard d'exportations en 2000. Plus de 30 % de ce total a été exporté par des établissements compris dans la tranche de taille supérieure (exportations d'une valeur supérieure à 25 millions de dollars). Les établissements des tranches de taille inférieure (exportations d'une valeur inférieure à 100 000 \$) ont représenté 5 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs.

Chaque année de 1993 à 2000, environ 90 % de tous les exportateurs étaient établis en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique ou en Alberta (tableau 4.5). Une tendance similaire s'observe dans la répartition des nouveaux exportateurs, presque 90 % d'entre eux étant établis dans l'une ou l'autre de ces quatre provinces. L'Ontario a enregistré la plus grande part en pourcentage de nouveaux exportateurs chaque année (avec une moyenne annuelle de 40 %), suivie du Québec (22 %), de la Colombie-Britannique (16 %) et de l'Alberta (10 %). Les territoires ont enregistré la part en pourcentage la plus faible de nouveaux exportateurs chaque année, après Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard.

Ces modèles sont encore plus évidents parmi les nouveaux exportateurs dont la

valeur des exportations est faible. L'Ontario a enregistré le plus fort pourcentage de nouveaux exportateurs dont la valeur des exportations a été inférieure à 100 000 \$. Selon une moyenne annuelle, de 1993 à 2000, 44 % de ces nouveaux exportateurs étaient établis en Ontario. L'Ontario a été suivie, à cet égard, du Québec, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Les territoires ont enregistré la part la plus faible en pourcentage chaque année, après l'Île-du-Prince-Édouard.

L'Ontario a représenté presque la moitié de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs qui ont exporté, chacun, pour une valeur supérieure à 25 millions de dollars en 2000. L'Alberta s'est classée au deuxième rang avec une proportion du tiers presque, en baisse par rapport à presque 70 % en 1996. Le Manitoba et la Colombie-Britannique sont classés respectivement au troisième et quatrième rang en 2000, avec 15 % et 10 % de la valeur des exportations.

La classe Commerce de gros a continué à afficher le plus fort pourcentage de nouveaux exportateurs en 2000, soit environ 20 %. De 1993 à 2000, cette classe a représenté en moyenne 23 % de tous les nouveaux exportateurs. D'autre part, en 1994 et en 1996, le commerce de gros regroupait la plus grande part des exportateurs n'ayant pas poursuivi leurs activités d'exportation les années suivantes, ce qui montre bien la volatilité particulière à cette classe.

Le secteur de la fabrication a représenté 30 % de tous les nouveaux exportateurs en 1996, et de nouveau en 2000. À l'extérieur du secteur de la fabrication, la source suivante la plus importante de nouveaux exportateurs a été le groupe de classes Services aux entreprises (12 % de tous les nouveaux exportateurs), puis la

classe Agriculture, foresterie, pêche et chasse (8 %).

Les États-Unis ont été la principale destination des exportations des nouveaux exportateurs en 2000. Cette année-là, presque 80 % des nouveaux exportateurs ont exporté uniquement aux États-Unis. Les exportations des nouveaux exportateurs en 2000 ont été expédiées dans une proportion de plus de 82 % de leur valeur totale aux États-Unis, et de seulement 3 % au Japon, de 6 % à l'Union européenne et de 7 % aux autres pays⁷.

Entreprises

Le Registre des exportateurs utilise l'établissement comme unité de mesure statistique d'un exportateur et tous les tableaux de données compris dans la présente publication sont donc fondés sur l'établissement. Ainsi qu'il a déjà été indiqué, il existe une autre unité statistique populaire, à savoir l'entreprise, à laquelle correspond un ensemble complet d'états financiers (consolidés). Les données statistiques sur l'entreprise sont disponibles, mais uniquement pour les données couplées. La présente section donne un aperçu des tendances observées dans les 50 principales entreprises exportatrices. Le tableau 2.2 fait état de la classe du SCIAN, de la valeur des exportations et du pourcentage de l'ensemble des exportations pour les 50 principales entreprises en 1996 et en 2000⁸.

Les plus grandes entreprises enregistrent une concentration élevée d'exportations. Les 50 plus grandes entreprises ont représenté une part considérable des exportations canadiennes de marchandises. En 1996, les 50 principales entreprises exportatrices ne constituaient que 0,2 % des

entreprises exportatrices, mais étaient à l'origine de 46 % de la valeur des exportations. En 2000, les 50 principales entreprises exportatrices constituaient toujours moins de 0,2 % de l'ensemble des entreprises exportatrices, mais représentaient 49 % de la valeur globale des exportations.

La classe Matériel de transport est celle qui a occupé la première place en termes de valeur des exportations tant en 1996 qu'en 2000, avec des taux respectifs de 21,5 % et 22,6 % de la valeur des exportations pour l'ensemble des exportateurs. Les exportations dans cette classe ont aussi représenté 47 % des exportations des 50 plus grandes entreprises d'exportation en 2000. Les produits informatiques et électroniques venaient au deuxième rang en termes de part de la valeur totale des exportations en 2000, ayant saisi une part de 5,5 % de l'ensemble des exportations cette année-là. En 1996, le deuxième rang avait été occupé par la fabrication du papier, avec 3,9 % de la valeur totale des exportations. De même, en 1996, les 50 plus grands exportateurs étaient concentrés dans 16 classes d'activité. En 2000, les 50 plus grands exportateurs étaient concentrés dans 19 classes d'activité. Toutes les classes enregistrées en 1996 l'ont également été en 2000. Les trois autres qui existaient en 2000 étaient les classes Services publics, Activités diverses de fabrication et Fabrication de machines.

⁷ Voir la liste complète des inclusions au tableau 4.8.

⁸ Parmi les 50 plus grandes entreprises, plusieurs avaient des établissements dans plus d'une classe industrielle. Bien que, pour des fins d'analyse, les entreprises soient classées selon leur principale activité économique, les renseignements qui figurent au tableau 2.2 comprennent le total des exportations de l'entreprise et visent les valeurs à l'exportation pour l'ensemble des activités de cette dernière.

Tableau 2.2
Ventilation des groupes d'activité des 50 principales entreprises exportatrices, selon le pourcentage de la valeur totale pour 2000 et 1996

Groupe d'activité	% de la valeur totale en 2000	% de la valeur totale en 1996
Matériel de transport	22,6	21,5
Produits informatiques et électroniques	5,5	3,6
Finance et assurances	3,8	2,4
Première transformation des métaux	2,5	3,8
Fabrication du papier	2,4	3,9
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	2,1	2,2
Produits en bois	1,7	3,3
Produits du pétrole et du charbon	1,3	1,3
Commerce de gros	1,2	1,1
Transport et entreposage	X	X
Services publics	0,9	0,0
Produits chimiques	0,8	1,0
Matériel, appareils et composants électriques	X	X
Autres	X	X
Activités diverses de fabrication	X	0,0
Machines	X	0,0
Fabrication d'aliments	X	X
Produits en caoutchouc et en plastique	X	X
Services aux entreprises	X	X
Total pour les 50 principales entreprises (arrondi)	49	46
Valeur totale dans le Registre des exportateurs (millions de dollars)	257 163	378 403
Nombre d'entreprises (données couplées seulement)	32 453	31 843

X *Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.*

Source : *Statistique Canada, Division du commerce international Registre des exportateurs*

SECTION 3 : MÉTHODES ET QUALITÉ DES DONNÉES

Les principes méthodologiques de la diffusion initiale des données (1993 à 1997) du Registre des exportateurs ont été appliqués aux données de 1998 et 1999 dans le *Profil des exportateurs canadiens 1993-1999*⁹ (Statistique Canada, numéro 65-506-XIF au catalogue) et sont appliqués ici aux données de 2000.

Dans la présente section, sont expliquées les méthodes de base utilisées pour estimer le nombre d'exportateurs selon le secteur d'activité (SCIAN), la taille de l'exportateur, la province de résidence, la destination et le nombre d'employés (en 2000 seulement). Essentiellement, le processus comporte deux volets de base : le couplage des données et l'estimation des documents non couplés.

PARTIE 1

Processus de couplage des données

Statistique Canada obtient des données sur le commerce auprès de deux sources principales : les documents des douanes américaines et les documents de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC).

En 1990, le Canada et les États-Unis ont signé un protocole d'entente (PE) en vue d'échanger des données sur les importations. Par le biais du PE, chaque pays obtient une liste exhaustive des exportations vers l'autre pays. Il s'agit actuellement de la plus importante source de données sur le commerce au Canada. Les autres données sur les exportations de

marchandises canadiennes à destination de pays autres que les États-Unis sont tirées des documents de l'ADRC. Les données tirées de ces deux sources sont traitées séparément durant le processus de couplage.

Le processus de couplage des données comporte trois étapes, qui sont expliquées ci-dessous. L'ordinogramme des données de 2000 suit l'explication.

Étape 1 – Validation de l'exportateur

Exportations vers les États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers les États-Unis représentaient plus de 85 % de la valeur des exportations nationales annuelles du Canada pour 2000. Les documents des douanes américaines portent un code d'identification du fournisseur. Ce code est établi en combinant le nom et l'adresse de l'exportateur canadien.

Pour constituer les codes d'identification du fournisseur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- **normalisation :** chaque code d'identification du fournisseur initial est assigné deux codes. Le premier est un code révisé ou normalisé de la municipalité, selon le répertoire des municipalités de Statistique Canada (SC). Le second est un code révisé ou normalisé de la province (code numérique à deux chiffres de SC);

⁹ Ibid., juillet 2001.

- **élimination des doubles** : chaque code d'identification du fournisseur initial (pour un exportateur unique et un emplacement) est lié à un code d'identification standard unique du fournisseur.

Le problème de dédoublement survient parce que les renseignements descriptifs (notamment, le nom et l'adresse du fournisseur) ne sont pas compris dans un champ normalisé sur les documents des douanes américaines. À titre d'exemple, la ville de *ST JOHNS* (selon son orthographe dans le répertoire des municipalités de SC) à Terre-Neuve (le code normalisé de la province est 10) est déclarée de différentes façons, y compris *Saint Johns, St. Johns, St John's, Saint John, Saint Jean et St. Jean*, alors que la province est désignée comme *newfoundland, Nfld, Terre Neuve et TN*.

Ce dédoublement complique l'exercice de couplage automatisé, parce que chaque différente graphie ou mention est considérée comme un élément distinct. C'est pourquoi on effectue le traitement automatisé initial du fichier dans le système d'analyse des adresses postales de Statistique Canada. Cette application générale transforme les adresses en forme libre en éléments normalisés.

Exportations ailleurs qu'aux États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers des destinations autres qu'américaines représentaient environ 15 % de la valeur des exportations nationales totales du Canada en 2000.

Un code d'identification de l'exportateur est attribué à chaque enregistrement. À l'encontre des documents sur les exportations vers les États-Unis, le code d'identification de l'exportateur est tiré de diverses sources. Le code de l'exportateur peut provenir du numéro de retenue

salariale, d'un numéro d'accise ou des douanes ou, depuis 1997, d'un numéro d'entreprise. Toutefois, dans de nombreux cas, le champ du code d'identification de l'exportateur n'est pas rempli. Dans ces circonstances, un code SC fictif est attribué, puis les renseignements sur le nom et l'adresse sont saisis et sauvegardés. Chaque code mentionné ci-dessus est également assorti à un répertoire de noms et d'adresses.

Pour chaque code d'identification de l'exportateur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : chaque code d'identification de l'exportateur initial est associé à un code de municipalité révisé ou normalisé, selon le répertoire des municipalités de SC, ainsi qu'à un code de province révisé ou normalisé (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification de l'exportateur initial pour un exportateur unique et un emplacement est lié à un code d'identification unique révisé de l'exportateur.

Comme pour les exportations vers les États-Unis, les renseignements descriptifs (les noms et adresses) ne sont pas normalisés. De nouveau, le traitement automatisé initial d'un fichier est effectué dans le système d'analyse des adresses postales.

Étape 2 : Couplage des exportations vers les É.-U. et des exportations ailleurs qu'aux É.-U. selon le nom et l'adresse de l'exportateur

Une fois que les processus de normalisation et d'élimination des doubles sont terminés, il est possible de regrouper les exportations par exportateur unique selon l'emplacement.

Ce processus produit un fichier de concordance qui comprend de nombreux codes d'identification initiaux des destinations américaines et non américaines qui sont liés à un code d'identification normalisé de l'exportateur.

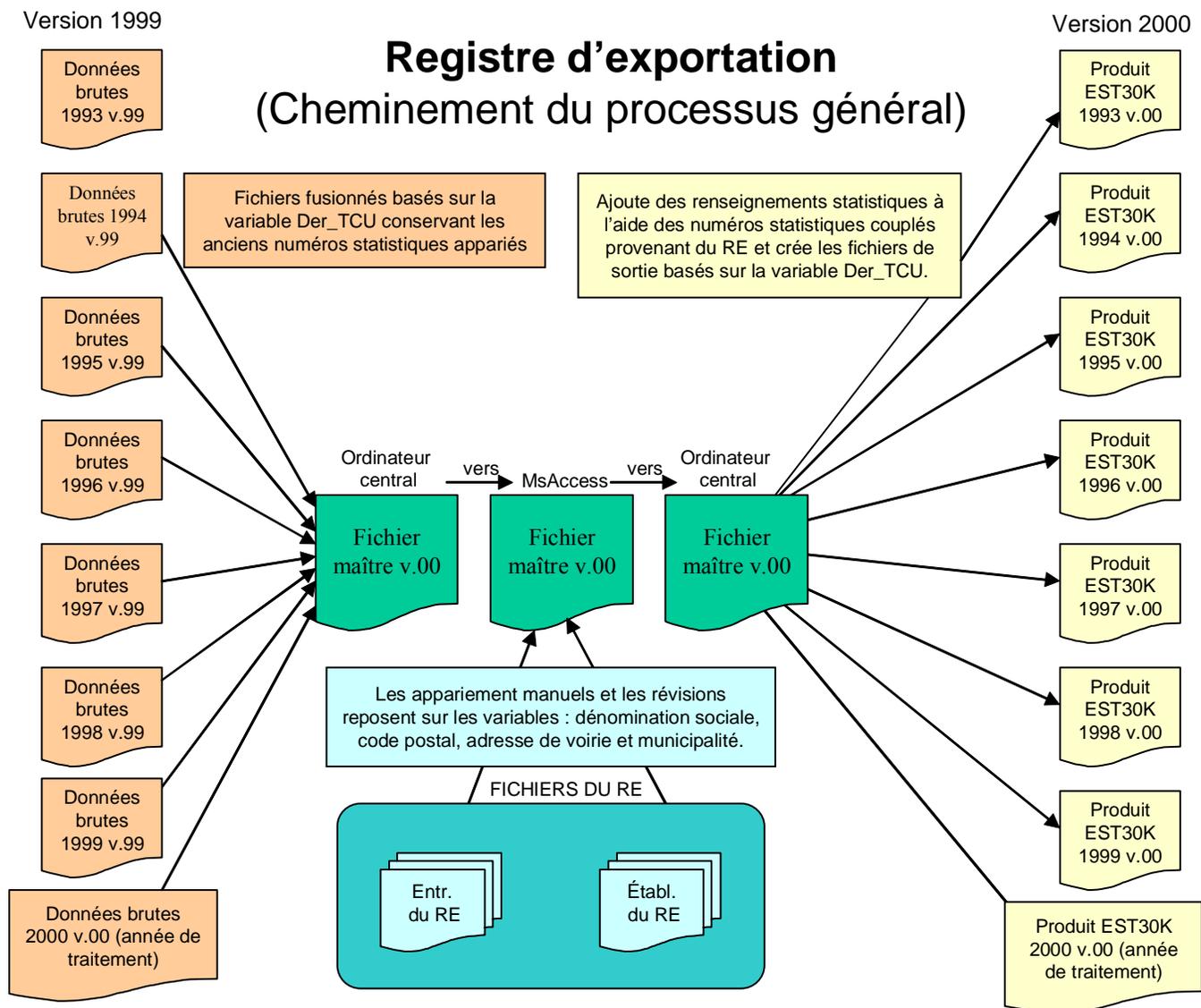
Étape 3 : Couplage des renseignements sans double compte sur les exportateurs

La dernière étape consiste à vérifier le couplage entre le Registre des entreprises et le nouveau fichier sur les exportateurs créé pour le Registre des exportateurs.

Non-résidents : Dans la mesure du possible, les exportations par les non-résidents sont attribuées à leurs filiales canadiennes. Lorsqu'il n'y a pas de filiale canadienne, les enregistrements des non-résidents sont considérés comme non couplés, et on estime les exportateurs canadiens durant le processus d'estimation. À titre d'exemple, lorsqu'une entreprise américaine figure sur le document des douanes à titre d'exportateur attribué pour une exportation nationale donnée venant du Canada, alors la filiale canadienne est couplée en tant qu'exportateur et non l'établissement américain.

Organigramme 1.1 Enchaînement des étapes

L'ordinogramme donne un aperçu visuel du traitement des différents fichiers bruts qui entrent dans la production de la version 2000 du Registre des exportateurs. Ce processus sera appliqué pour les années ultérieures.



Abréviations

v. = Version
 dér. = Dérivé
 UCC = Unité de collecte du commerce (voir le glossaire)

BRUTES = Données brutes
 RE = Registre des entreprises

Établ. = ET - établissement
 Entr. = Entreprise
 ET 30K = Établissement dont la valeur annuelle des exportations est égale ou supérieure à 30 000 \$

PARTIE 2

Estimation de la portion non couplée

Une portion relativement faible bien que significative des documents n'a pas été couplée au Registre des entreprises. C'est pourquoi, sur la base de la portion couplée seulement, le nombre d'exportateurs sous-estime l'importance véritable du milieu des exportateurs. De plus, la portion couplée ne peut fournir des estimations cohérentes lorsque le taux de couplage change au fil du temps. Il en est ainsi des exportations vers les pays autres que les É.-U., où la proportion des documents non couplés a diminué, passant d'une moyenne d'environ 45 % entre 1993 et 1995 à environ 10 % de 1996 à 2000. Par contraste, la couverture des destinations américaines était élevée et relativement stable de 1993 à 2000.

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur des exportations ont été estimés pour la portion non couplée, afin de brosser un tableau plus complet et fiable du milieu des exportateurs.

La méthode d'estimation applique tout d'abord les tendances de la portion couplée afin de produire des estimations de la portion non couplée et passe par les étapes suivantes :

Étape 1 – Estimation de la valeur des exportations de la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2000 seulement), la province et la région commerciale

Tout d'abord, de 1997 à 1999, la valeur estimative totale des documents non saisis est répartie selon les marchandises, les provinces et les destinations afin d'être comprise dans les estimations de la portion non couplée. Les documents non saisis

indiquent des exportations de moins de 10 000 \$ vers des destinations non américaines. Ce travail est fait suivant la répartition de la valeur observée dans des opérations semblables enregistrées dans la portion couplée des exportations vers les destinations non américaines. Tous les documents ont été saisis en 2000, quelle que soit la destination ou la valeur des exportations.

En deuxième lieu, la valeur des exportations de la portion non couplée est répartie selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2000 seulement), suivant les tendances observées dans la portion couplée. À titre d'exemple, dans le secteur des fruits et autres légumes, si la valeur des exportations de pommes a été déclarée sur les documents dans la catégorie 30 000 \$ à 100 000 \$ et qu'elle a été déclarée par des établissements de deux tailles (30 000 \$ à 99 999 \$ et 100 000 \$ à 999 999 \$) dans la portion couplée, alors la valeur (50 000 \$) des pommes exportées déclarée sur un document non couplé serait répartie également entre ces deux exportateurs dans ce secteur.

En troisième lieu, la province d'origine indiquée sur les documents non couplés est utilisée pour tâcher de déterminer la province de résidence des exportateurs.

Quatrièmement, la destination déclarée sur les documents dans la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2000 seulement) est répartie entre diverses régions commerciales combinées sur la base des tendances du couplage. À titre d'exemple, les exportations de fruits et autres légumes du Japon se chiffrant de 30 000 \$ à 100 000 \$ pourraient être également réparties dans la catégorie

« Japon seulement » et « Japon et Mexique », si une telle tendance est observée dans la portion couplée. Cela est nécessaire car un exportateur peut exporter vers de nombreux pays. C'est pourquoi, l'addition du nombre d'exportateurs selon la destination ne permet pas d'établir le nombre exact d'exportateurs. La répartition suivant les régions commerciales combinées permet de répartir les exportateurs en « exportateurs uniques », dans la mesure où le nombre total d'exportateurs selon les régions commerciales combinées est égal au nombre total d'exportateurs.

Étape 2 – Calcul des exportations moyennes par établissement selon chaque secteur, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2000 seulement) dans la portion couplée

On présume que cette moyenne devrait être la même par secteur, taille d'exportateur et nombre d'employés (en 2000 seulement) dans l'ensemble des provinces et des destinations. Cette formule de la moyenne géométrique a été employée en raison de la répartition inégale des exportations par établissement. Notamment, il y a un nombre beaucoup plus élevé de petits établissements exportateurs que de grands.

Étape 3 – Estimation du nombre d'exportateurs selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2000 seulement), la province et la destination.

Pour obtenir le nombre d'établissements exportateurs, il faut diviser les exportations (réparties selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, la province et la région commerciale combinée, ainsi que par le nombre d'employés – en 2000 seulement), par la valeur moyenne des exportations selon l'établissement et la taille.

On obtient les estimations des chiffres de population selon la destination en additionnant toutes les régions commerciales combinées pour chaque destination pour laquelle il y a une portion non couplée. À titre d'exemple, en ce qui concerne le Japon, pour obtenir le nombre total d'exportateurs non couplés dans le secteur des fruits et autres légumes (30 000 \$ à 100 000 \$), il faut additionner le nombre pour le « Japon seulement » et le « Japon et le Mexique »; et pour le Mexique, il faut additionner le nombre pour le « Mexique seulement » et le « Japon et le Mexique ». De cette façon, l'exportateur à la fois vers le Mexique et le Japon est compté comme un exportateur vers les deux pays.

Cette méthode est appliquée à un niveau d'agrégation qui permet d'équilibrer l'homogénéité des agrégats et d'assurer la fiabilité (observations minimales). Le niveau de classification le plus détaillé accessible pour les établissements est le code à six chiffres du SCIAN. Afin d'assurer un nombre minimal d'exportateurs dans la portion couplée, les établissements ont été regroupés selon le code à quatre chiffres du SCIAN (ou à un niveau supérieur dans certains cas) pour former 137 classes industrielles.

La taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2000 seulement) et les catégories de destination utilisées dans les tableaux de la présente publication sont les mêmes que ceux utilisés pour l'agrégation. Les catégories province et territoire ont été utilisées sans l'agrégation. À ce niveau d'agrégation, les chiffres estimatifs ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

Dans les cas où il n'y a pas de tendances évidentes dans la portion couplée au niveau détaillé dans les documents non couplés, la tendance la plus probable a été utilisée. À

titre d'exemple, si les établissements couplés n'exportaient pas de pommes, alors les exportations de « pommes non couplées » ont été réparties selon la répartition d'une classe plus agrégée pour les pommes dans le SH (Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises).

Résultats

Les chiffres estimatifs pour la portion non couplée représentent 14 % du nombre total d'exportateurs de 1993 à 1995, et 6 % de 1996 à 2000. Cela est semblable à la proportion de documents non couplés au cours des mêmes périodes. La proportion de valeur non couplée est seulement d'environ 5 % de 1993 à 1995, et d'environ 2 % de 1996 à 2000. Cela reflète le fait que les documents indiquant de faibles valeurs sont plus susceptibles d'être non couplés et, partant, sont plus susceptibles d'être associés à des établissements plus petits dont la valeur moyenne des exportations est faible.

Sources possibles d'erreurs

La nature unique des données de source du Registre des exportateurs entraîne des sources uniques d'erreurs possibles. Les plus importantes sources d'erreurs sont les suivantes :

- la classification incorrecte des marchandises;
- l'identification incorrecte de la destination ou de l'origine (attribution erronée – par exemple, certaines exportations sont déclarées à destination des É.-U., alors qu'en fait elles transitent par les É.-U. à destination d'un autre pays);
- le sous-dénombrement des exportations (se produit lorsque les établissements

exportateurs ne produisent pas de documents d'exportation);

- l'évaluation incorrecte des exportations;
- les erreurs de saisie des données;
- le couplage incorrect des données (attribuable à des erreurs d'écriture ou à la déclaration erronée des renseignements).

Taux de couplage

La mesure de la qualité des données la mieux indiquée est le taux de couplage de la population. Pour la période de 1996 à 2000, ces taux indiquent qu'en moyenne 96 % des documents et 98 % de la valeur des exportations à destination des États-Unis ont été couplés à un établissement valable. Parallèlement, pour la même période, 98 % en moyenne des documents des douanes et 96 % de la valeur des marchandises à des destinations non américaines ont été couplés. Fait intéressant à noter, les faibles taux de couplage pour la période de 1993 à 1995 sont attribuables au peu de renseignements saisis. Le tableau 3.1 présente les taux de couplage annuels.

Qualité des données des établissements non couplés

Il faut tenir compte de deux principales sources d'erreurs :

Biais : La principale difficulté associée à ces estimations se rapporte aux biais dans les tendances de la portion couplée. Le biais le plus important découle de l'hypothèse selon laquelle la valeur moyenne des exportations par établissement est la même à la fois dans la portion couplée et non couplée. Selon cette hypothèse, les documents non couplés ne sont pas liés à

Tableau 3.1
Taux de couplage des données, 1993-2000

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	%							
Genre de données								
Documents (É.-U.)	94.1	95.8	96.6	97.0	96.6	95.9	95.0	93.6
Valeur (É.-U.)	96.8	98.5	98.2	98.6	98.5	98.6	98.3	97.9
Document (non-É.-U.)	55.9	56.8	53.5	92.4	93.0	91.4	91.8	79.5
Valeur (non-É.-U.)	81.0	84.1	82.4	96.6	96.3	96.1	96.6	96.2
Documents (total)	86.0	89.0	88.8	96.2	96.1	95.4	94.7	91.8
Valeur (total)	93.6	95.7	94.8	98.2	98.1	98.2	98.1	97.6

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

des établissements qui sont déjà compris dans la portion couplée. Toutefois, une proportion inconnue de documents non couplés est de fait liée à des établissements couplés. Cela laisse supposer que le nombre d'établissements qui correspond à la portion non couplée est surévalué.

On ne croit pas que cette surévaluation soit trop sérieuse et celle-ci est partiellement compensée par une seconde source de biais. Les grands établissements ont tendance à être plus efficacement appariés à ceux du Registre des entreprises, ce qui fait augmenter les exportations moyennes par établissement dans la portion couplée, et entraîne ainsi un biais à la baisse dans les estimations de la population. Cela était plus courant dans la période de 1993 à 1995 relativement aux documents indiquant des

exportations de faible valeur vers des destinations non américaines.

Variance : Si les exportations par établissement observées dans la portion couplée varient beaucoup d'un établissement à l'autre dans le même groupe, les estimations qui en découlent sont vraisemblablement moins fiables. Ainsi, la variance dans les estimations de la population est directement liée à la variance des exportations par établissement dans les groupes d'établissements. En 2000, le coefficient de variation des exportations (après la transformation logarithmique) selon le secteur, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés, la province et la destination était inférieur à 1 % pour 97 % des groupes.

SECTION 4 : TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 4.1
Population des entreprises exportatrices selon le groupe d'industries, 1993 à 2000

Groupe d'industries (SCIAN) ¹	Nombre d'exportateurs (établissements)							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Agriculture, foresterie, pêches et chasse	1 777	1 874	1 899	1 918	1 994	1 963	1 935	2 111
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	343	354	383	393	422	388	379	390
Services publics	36	45	39	40	44	38	41	50
Construction	463	577	684	789	851	795	890	965
Fabrication (total)	15 827	16 809	18 024	17 594	18 351	18 484	18 691	18 823
Aliments	1 327	1 335	1 464	1 380	1 461	1 448	1 461	1 448
Boissons et produits du tabac	138	124	144	136	146	142	127	134
Usines de textiles	235	246	250	234	252	254	263	256
Usines de produits textiles	199	250	259	244	257	253	251	251
Vêtements	649	685	759	779	806	819	846	825
Produits en cuir et produits analogues	128	147	156	152	158	161	158	144
Produits en bois	1 025	1 110	1 195	1 222	1 283	1 267	1 309	1 328
Papier	479	518	535	531	531	550	551	557
Impression et activités connexes de soutien	529	544	606	603	640	620	624	640
Produits du pétrole et du charbon	101	105	104	93	114	116	105	114
Produits chimiques	1 307	1 331	1 433	1 124	1 219	1 218	1 247	1 249
Produits en caoutchouc et en plastique	1 152	1 251	1 325	1 300	1 352	1 396	1 400	1 384
Produits minéraux non métalliques	438	479	497	485	507	522	520	546
Première transformation des métaux	373	384	401	396	413	413	413	423
Fabrication de produits métalliques	1 850	2 033	2 108	2 113	2 199	2 234	2 269	2 340
Machines	2 010	2 115	2 223	2 247	2 291	2 316	2 333	2 343
Produits informatiques et électroniques	1 011	1 050	1 158	1 132	1 185	1 192	1 200	1 175
Matériel, appareils et composants électroniques	512	528	571	555	572	580	587	580
Matériel de transport	927	976	1 066	1 045	1 062	1 078	1 080	1 120
Meubles et produits connexes	604	697	778	851	901	921	957	952
Activités diverses de fabrication	833	901	992	972	1 002	984	990	1 014
Commerce de gros	6 688	7 311	8 048	8 973	9 158	8 788	8 681	8 600
Commerce de détail	1 042	1 309	1 389	1 539	1 497	1 539	1 744	1 792
Transport et entreposage	859	907	1 069	1 077	1 111	1 217	1 172	1 266
Information et industries culturelles	380	428	469	498	485	478	453	435
Finances et assurances	542	572	620	668	706	707	725	792
Services aux entreprises	1 489	1 762	2 026	2 306	2 456	2 462	2 411	2 546
Autres ²	735	846	992	981	1 019	955	1 044	1 094
Total du Registre des exportateurs	30 181	32 794	35 642	36 776	38 094	37 814	38 166	38 864

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

² Comprend les industries de services comme le gouvernement et l'éducation.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.2
Valeur des exportations nationales selon le groupe d'industries, 1993 à 2000

Groupe d'industries (SCIAN) ¹	Valeur des exportations nationales (millions \$CAN)							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Agriculture, foresterie, pêches et chasse	2 403	3 137	3 698	4 690	5 159	5 161	5 465	6 450
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	9 799	10 869	12 672	14 118	14 780	12 577	13 015	19 533
Services publics	1 104	1 161	1 780	1 953	2 158	2 632	3 325	5 889
Construction	909	1 081	1 148	685	763	812	985	1 468
Fabrication (total)	119 521	144 884	172 004	177 797	193 506	213 137	239 381	261 511
Aliments	4 633	5 153	5 510	6 623	7 904	8 713	9 638	10 547
Boissons et produits du tabac	1 412	1 043	1 024	1 185	1 302	1 429	1 474	1 401
Usines de textiles	662	842	1 006	1 250	1 512	1 692	1 753	1 859
Usines de produits textiles	285	403	461	503	512	556	639	691
Vêtements	620	808	1 071	1 336	1 641	2 028	2 217	2 374
Produits en cuir et produits analogues	195	272	265	242	264	262	240	222
Produits en bois	7 330	9 508	10 725	10 679	11 480	12 214	13 847	12 764
Papier	11 632	13 428	18 956	16 171	14 949	16 030	17 205	18 950
Impression et activités connexes de soutien	506	584	838	950	1 098	1 310	1 443	1 651
Produits du pétrole et du charbon	2 508	2 522	3 294	3 725	3 491	2 646	3 106	4 938
Produits chimiques	6 392	7 383	8 929	9 030	10 796	11 596	12 518	15 070
Produits en caoutchouc et en plastique	4 287	5 386	5 967	6 265	6 989	8 136	9 277	10 258
Produits minéraux non métalliques	1 059	1 398	1 671	1 861	2 102	2 330	2 594	2 508
Première transformation des métaux	11 406	13 202	16 554	17 081	17 580	18 174	17 739	19 051
Fabrication de produits métalliques	3 525	4 785	5 433	5 992	6 578	7 678	8 311	9 055
Machines	5 053	6 838	7 973	8 739	9 924	11 605	11 910	13 105
Produits informatiques et électroniques	4 985	8 254	13 402	14 215	15 355	16 647	19 048	27 434
Matériel, appareils et composants électroniques	1 197	1 578	1 998	2 388	2 989	3 719	4 643	6 147
Matériel de transport	48 953	58 117	63 009	64 773	71 168	79 227	94 215	94 021
Meubles et produits connexes	1 163	1 540	1 915	2 363	3 071	3 932	4 647	5 401
Activités diverses de fabrication	1 718	1 839	2 005	2 423	2 799	3 211	2 919	4 065
Commerce de gros	24 331	27 648	29 112	31 846	35 034	32 369	33 606	42 671
Commerce de détail	527	646	697	919	1 007	1 185	1 559	1 751
Transport et entreposage	2 126	3 187	4 246	3 704	3 957	3 752	4 925	7 045
Information et industries culturelles	478	393	456	542	437	572	589	574
Finances et assurances	8 224	9 489	8 277	10 081	10 534	10 863	11 533	19 133
Services aux entreprises	5 034	6 552	7 741	8 535	9 611	8 936	9 023	9 854
Autres ²	1 969	2 097	2 477	2 295	2 020	1 909	2 393	2 525
Total du Registre des exportateurs	176 427	211 145	244 306	257 163	278 964	293 905	325 802	378 403

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

² Comprend les industries de services comme le gouvernement et l'éducation.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.3
Population des entreprises exportatrices selon la destination et la taille, 1993 à 2000

Destination	Nombre d'exportateurs (établissements)							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
É.-U. (total)	27 225	29 769	32 016	31 285	32 768	32 847	33 519	34 323
Côte Est ¹	18 123	19 682	21 126	20 740	22 078	22 360	22 913	23 239
Centre industriel ¹	13 999	15 302	16 627	16 381	17 563	17 960	18 382	18 927
Mid-Ouest ¹	12 044	13 562	14 823	14 836	16 007	16 621	16 983	17 497
Sud-Est ¹	9 919	11 096	12 260	12 408	13 382	13 822	14 263	14 626
Ouest ¹	11 925	13 310	14 662	14 529	15 595	16 073	16 490	17 076
Hors É.-U. (total)	8 138	8 295	9 692	14 086	13 053	12 003	11 425	10 991
Union européenne ¹	4 364	4 227	4 839	7 443	6 484	6 421	6 194	5 863
Japon	1 756	1 750	2 058	2 674	2 518	2 288	2 165	2 107
Mexique	530	634	474	726	575	613	672	685
Amérique du Sud ¹	1 206	1 271	1 550	2 166	2 085	2 126	1 867	1 738
Autres ¹	5 436	5 541	6 601	9 839	8 875	7 986	7 590	7 248
É.-U. seulement	22 043	24 499	25 950	22 690	25 041	25 811	26 741	27 873
Hors É.-U. seulement	2 956	3 025	3 626	5 491	5 326	4 967	4 647	4 541
É.-U. et hors É.-U.	5 182	5 270	6 066	8 595	7 727	7 036	6 778	6 450
Total du Registre des exportateurs	30 181	32 794	35 642	36 776	38 094	37 814	38 166	38 864
Taille de l'entreprise exportatrice								
Moins de 30 000 \$	6 153	6 463	6 800	7 162	6 844	5 909	5 535	4 315
30 000 à 99 000 \$	6 952	7 377	7 936	7 758	7 973	7 241	7 300	9 019
100 000 à 999 999 \$	10 158	11 234	12 222	12 492	13 195	13 913	14 092	13 921
1 000 000 à 4 999 999 \$	4 064	4 443	5 051	5 353	5 767	6 131	6 383	6 471
5 000 000 à 24 999 999 \$	1 936	2 235	2 461	2 742	2 963	3 123	3 292	3 508
25 000 000 \$ et plus	918	1 042	1 172	1 269	1 352	1 497	1 564	1 630
Total du Registre des exportateurs	30 181	32 794	35 642	36 776	38 094	37 814	38 166	38 864
%								
Taille de l'entreprise exportatrice								
Moins de 30 000 \$	20,4	19,7	19,1	19,5	18,0	15,6	14,5	11,1
30 000 à 99 000 \$	23,0	22,5	22,3	21,1	20,9	19,1	19,1	23,2
100 000 à 999 999 \$	33,7	34,3	34,3	34,0	34,6	36,8	36,9	35,8
1 000 000 à 4 999 999 \$	13,5	13,5	14,2	14,6	15,1	16,2	16,7	16,7
5 000 000 à 24 999 999 \$	6,4	6,8	6,9	7,5	7,8	8,3	8,6	9,0
25 000 000 \$ et plus	3,0	3,2	3,3	3,5	3,5	4,0	4,1	4,2
Total du registre des exportateurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

Nota : Les catégories É.-U. (total) et Hors É.-U. (total) ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car une entreprise exportatrice peut être comprise dans les totaux des deux destinations. Les catégories É.-U. seulement, Hors É.-U. seulement, et É.-U. et hors É.-U. correspondront au total du Registre des exportateurs.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.4
Valeur des exportations nationales selon la destination et la taille, 1993 à 2000

Destination	Valeur des exportations nationales (millions \$CAN)							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
É.-U. (total)	141 147	170 410	192 333	206 653	226 962	247 576	282 256	328 164
Côte Est ¹	41 876	45 176	50 026	56 322	63 047	72 488	82 068	92 318
Centre industriel ¹	60 091	77 529	87 835	88 734	94 029	96 508	108 050	121 992
Mid-Ouest ¹	16 272	19 847	23 429	28 204	30 592	30 831	33 742	44 400
Sud-Est ¹	8 348	10 332	12 587	13 530	15 036	17 588	20 090	23 749
Ouest ¹	14 560	17 526	18 455	19 864	24 257	30 161	38 306	45 706
Hors É.-U. (total)	35 280	40 736	51 974	50 510	52 002	46 329	43 546	50 240
Union européenne ¹	10 968	11 956	16 058	15 032	14 694	15 293	14 927	18 084
Japon	8 541	9 809	11 969	11 148	11 150	8 611	8 302	8 956
Mexique	798	1 048	1 119	1 214	1 224	1 393	1 534	1 917
Amérique du Sud ¹	1 865	2 449	2 882	3 152	3 761	3 237	2 399	2 776
Autres ¹	13 108	15 474	19 946	19 963	21 173	17 795	16 384	18 508
É.-U. seulement	104 313	125 597	143 744	119 380	135 852	149 927	173 623	204 512
Hors É.-U. seulement	9 374	12 661	16 792	15 945	18 249	17 569	14 792	15 983
É.-U. et hors É.-U.	62 740	72 887	83 770	121 838	124 863	126 410	137 387	157 909
Total du registre des expostateurs	176 427	211 145	244 306	257 163	278 964	293 905	325 802	378 403
Total publié²	177 622	212 493	246 390	259 295	280 034	297 509	331 434	385 364
Taille de l'entreprise exportatrice								
Moins de 30 000 \$	70	76	80	89	89	80	77	58
30 000 à 99 000 \$	406	430	466	458	471	433	435	531
100 000 à 999 999 \$	3 532	3 996	4 338	4 539	4 791	5 023	5 171	5 148
1 000 000 à 4 999 999 \$	9 417	10 366	11 934	12 491	13 592	14 562	15 235	15 721
5 000 000 à 24 999 999 \$	21 638	25 395	28 267	31 155	33 852	35 234	37 384	40 665
25 000 000 \$ et plus	141 364	170 883	199 222	208 431	226 170	238 572	267 499	316 280
Total du Registre des exportateurs	176 427	211 146	244 307	257 163	278 965	293 904	325 801	378 403
%								
Moins de 30 000 \$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
30 000 à 99 000 \$	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
100 000 à 999 999 \$	2,0	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,4
1 000 000 à 4 999 999 \$	5,3	4,9	4,9	4,9	4,9	5,0	4,7	4,2
5 000 000 à 24 999 999 \$	12,3	12,0	11,6	12,1	12,1	12,0	11,5	10,7
25 000 000 \$ et plus	80,1	80,9	81,5	81,1	81,1	81,2	82,1	83,6
Total du Registre des exportateurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

² Les totaux publiés sont en devise canadienne et sont tirés des Exportations totales et nationales Canada, Division du commerce international, Statistique Canada. Les écarts par rapport au total du Registre des exportateurs sont attribuables aux exclusions décrites à la section 1.

Nota : Les catégories É.-U. (total) et Hors É.-U. (total) ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car une entreprise exportatrice peut être comprise dans les totaux des deux destinations. Les catégories É.-U. seulement, Hors É.-U. seulement, et É.-U. et hors É.-U. correspondront au total du Registre des exportateurs.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.5
Population des entreprises exportatrices selon la province de résidence, 1993 à 2000

Province de résidence	Nombre d'entreprises exportatrices							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Terre-Neuve et Labrador	161	148	162	191	192	174	184	191
Île-du-Prince-Édouard	132	139	141	130	130	140	155	156
Nouvelle-Écosse	703	702	754	812	828	765	819	831
Nouveau-Brunswick	610	664	738	704	732	737	717	718
Québec	6 283	6 849	7 531	7 894	8 284	8 178	8 293	8 466
Ontario	14 351	15 587	16 917	17 189	17 679	17 648	17 637	17 654
Manitoba	1 162	1 242	1 243	1 270	1 289	1 302	1 302	1 357
Saskatchewan	599	672	725	733	748	723	734	792
Alberta	2 023	2 266	2 445	2 643	2 841	2 827	2 925	3 146
Colombie-Britannique ¹	4 157	4 506	4 961	5 210	5 371	5 320	5 400	5 553
Yukon ¹	X	11	13	X	X	X	X	X
Territoires du Nord-Ouest ²	X	7	11	X	X	X	X	X
Nunavut ²	X	X
Canada	30 181	32 794	35 642	36 776	38 094	37 814	38 166	38 864

¹ Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour 1993 et 1996 à 2000.

² Le Nunavut est combiné aux Territoires du Nord-Ouest pour 1999 et 2000.

X Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.6
Valeur des exportations nationales selon la province de résidence, 1993 à 2000

Province de résidence	Valeur des exportations (millions \$CAN)							
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Terre-Neuve et Labrador	982	665	1 012	1 534	1 605	1 455	1 838	2 440
Île-du-Prince-Édouard	209	286	315	318	335	465	513	515
Nouvelle-Écosse	2 358	2 585	2 986	3 252	3 823	3 799	4 310	4 617
Nouveau-Brunswick	3 242	3 850	4 796	4 874	5 047	4 993	5 653	7 004
Québec	28 870	34 858	45 799	47 220	51 144	57 547	61 961	72 262
Ontario	93 215	111 722	123 241	128 848	141 453	152 623	171 678	181 174
Manitoba	4 421	5 875	7 091	8 888	8 426	8 297	9 622	10 928
Saskatchewan	2 980	3 455	4 091	4 265	4 558	4 855	5 336	6 235
Alberta	18 780	21 672	25 618	30 441	32 763	30 531	34 997	58 469
Colombie-Britannique ¹	21 368	26 152	29 315	27 523	29 810	29 341	29 895	34 758
Yukon ¹	X	4	1	X	X	X	X	X
Territoires du Nord-Ouest ²	X	22	39	X	X	X	X	X
Nunavut ²	X	X
Canada	176 425	211 146	244 304	257 163	278 964	293 906	325 803	378 402

¹ Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour 1993 et 1996 à 2000.

² Le Nunavut est combiné aux Territoires du Nord-Ouest pour 1999 et 2000.

X Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Table 4.7
Nombre d'entreprises exportatrices et valeur des exportations selon le nombre d'employés et la taille de l'entreprise, Canada, 2000

Taille de l'entreprise exportatrice	Nombre d'employés				Total
	Moins de 50	50 à 99	100 à 199	200 et plus	
	Nombre d'entreprises exportatrices				
Moins de 30 000 \$	3 651	335	180	149	4 315
30 000 à 99 000 \$	7 634	753	395	237	9 019
100 000 à 999 999 \$	11 081	1 570	816	454	13 921
1 000 000 à 4 999 999 \$	3 916	1 402	824	329	6 471
5 000 000 à 24 999 999 \$	1 077	906	932	593	3 508
25 000 000 \$ et plus	318	184	329	799	1 630
Total	27 677	5 150	3 476	2 561	38 864
	Valeur des exportations (millions \$CAN)				
Moins de 30 000 \$	49	4	2	2	58
30 000 à 99 000 \$	445	47	25	15	531
100 000 à 999 999 \$	3,974	658	339	177	5,148
1 000 000 à 4 999 999 \$	8 869	3 679	2 263	910	15 721
5 000 000 à 24 999 999 \$	11 762	9 630	11 170	8 104	40 666
25 000 000 \$ et plus	65 664	24 930	33 220	192 466	316 280
Total	90 763	38 949	47 019	201 673	378 403

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada.

ANNEXES : NOTES AUX UTILISATEURS

Destination des exportations

É.-U.

Côte Est	Centre industriel	Mid-Ouest	Sud-Est	Ouest
Connecticut	Illinois	Colorado	Alabama	Arizona
Delaware	Indiana	Iowa	Arkansas	Alaska
District de Columbia	Kentucky	Idaho	Floride	Californie
Maine	Michigan	Kansas	Géorgie	Hawaii
Maryland	Ohio	Minnesota	Louisiane	Oregon
Massachusetts	Wisconsin	Missouri	Mississippi	Nevada
New Hampshire	Montana	Puerto Rico	Washington	
New Jersey	Dakota du Nord	Caroline du Sud		
New York	Nebraska	Tennessee		
Caroline du Nord	Nouveau-Mexique	Îles Vierges des É.-U.		
Pennsylvanie	Oklahoma			
Rhode Island	Dakota du Sud			
Vermont	Texas			
Virginie	Utah			
Virginie de l'Ouest	Wyoming			

Hors É.-U.

Union européenne	Amérique du Sud	Autre
Andorre	Argentine	Cette catégorie comprend 203 pays qui ne sont pas énumérés dans les autres catégories
Autriche	Bolivie	
Belgique	Brésil	
Allemagne	Chili	
Danemark	Colombie	
Espagne	Équateur	
Finlande	Îles Malouines	
Îles Féroé	Guyane française	
France	Guyane	
Grèce	Pérou	
Irlande	Paraguay	
Italie	Suriname	
Luxembourg	Uruguay	
Monaco	Venezuela	
Pays-Bas		
Portugal		
Suède		
Saint-Marin		
Royaume-Unis		
Cité du Vatican		

Groupes d'industries

Groupes d'industries	Code SCIAN
Agriculture, foresterie, pêches et chasse	11
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	21
Services publics	22
Construction	23
Fabrication (total)	31–33
Aliments	311
Boissons et produits du tabac	312
Usines de textiles	313
Usines de produits textiles	314
Vêtements	315
Produits en cuir et produits analogues	316
Produits en bois	321
Papier	322
Impression et activités connexes de soutien	323
Produits du pétrole et du charbon	324
Produits chimiques	325
Produits en caoutchouc et en plastique	326
Produits minéraux non métalliques	327
Première transformation des métaux	331
Fabrication de produits métalliques	332
Machines	333
Produits informatiques et électroniques	334
Matériel, appareils et composants électroniques	335
Matériel de transport	336
Meubles et produits connexes	337
Activités diverses de fabrication	339
Commerce de gros	41
Commerce de détail	44–45
Transport et entreposage	48–49
Information et industries culturelles	51
Finances et assurances	52–53
Services aux entreprises	54–56
Autres	61–91

Source : *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*

GLOSSAIRE

Numéro d'entreprise (NE)

Le numéro d'entreprise (NE) a été adopté par Revenu Canada (maintenant l'Agence des douanes et du revenu du Canada – ADRC) en 1994 de façon à intégrer tous les programmes (comptes) de Revenu Canada dans un identificateur commun unique (numéro). Ainsi, chaque entreprise ou entité commerciale reçoit un numéro d'identification qu'elle utilise pour déclarer ses renseignements financiers relativement à la taxe sur les biens et services (TPS), aux douanes (importations et exportations), aux impôts des sociétés (T2) et aux retenues salariales (comptes de retenues sur la paye – CRP). Le NE remplace les numéros du CRD et du T2 de Revenu Canada.

Registre des entreprises (RE)

Le RE est le répertoire structuré des entreprises qui participent à la production de biens et de services au Canada. Le Registre comprend les entreprises constituées en société, les entreprises non constituées en société, les entreprises commerciales, les organismes sans but lucratif, les organismes religieux, ainsi que les ministères et les établissements gouvernementaux dans tous les secteurs d'activité de l'économie. En outre, le RE comprend toutes les entreprises constituées en société avec salariés et les entreprises constituées en société sans salariés, dont le revenu brut d'entreprise estimatif provenant de ventes avec TPS est supérieur à 1 \$. Pour ce qui est des entreprises non constituées en société, le RE comprend toutes les entreprises avec salariés dont le revenu brut d'entreprise est supérieur à 1 \$ ainsi que les entreprises sans salariés dont les ventes avec TPS sont supérieures à 30 000 \$.

Pays de destination

Ce champ figure sur la formule de déclaration douanière des exportations. Les exportations sont attribuées au pays de destination ultime, qui est le pays de la dernière destination connue des marchandises au moment de l'exportation. Les exportations aux États-Unis sont habituellement attribuées à l'État américain de destination.

Entreprise

L'entreprise est l'unité d'observation où sont regroupées les entités (telles que les établissements) sous contrôle commun ou propriété. C'est à ce niveau que les états financiers consolidés sont produits.

Établissement

L'établissement est l'unité d'observation habituellement associée à une activité économique comme la production ou l'exportation. C'est l'unité d'observation utilisée dans le programme du Registre des exportateurs.

Formule de déclaration des exportations (B13a)

Il s'agit du document que l'Agence des douanes et du revenu du Canada utilise pour les déclarations d'exportations de marchandises du Canada à des destinations autres que les États-Unis.

Exportateur

Aux fins du Registre des exportateurs, un exportateur est défini comme un établissement engagé dans l'exportation de marchandises produites au pays.

Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)

Le SH est un système international de codes à six chiffres qui classe les marchandises en fonction de ce qu'elles sont et non en fonction de l'étape de fabrication. Le système est logiquement structuré suivant l'activité économique ou les matières constitutives.

Nouveaux exportateurs

Il s'agit des exportateurs qui figurent au Registre pour la première fois, soit parce qu'ils commencent à exporter, soit qu'ils dépassent le seuil établi pour la première fois.

Province d'origine

Il s'agit de la province où les produits ont été cultivés, extraits ou produits.

Province de résidence

Il s'agit de la province où l'établissement exportateur est situé.

Classification type des industries – établissements (CTI-E)

Modifiée en 1980, la classification regroupe les sociétés suivant leur production. Il est à noter que la production d'une société et ses exportations ne sont pas nécessairement les mêmes.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est une nomenclature des branches d'activité qui a été mise au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, il a été conçu pour offrir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun afin de faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN repose sur des principes de l'offre ou de la production, de façon à assurer que les données industrielles, classées dans le SCIAN, conviennent pour l'analyse des questions liées à la production, telles que le rendement industriel.